

## CONSEIL MUNICIPAL DU 23 Janvier 2020

**45x20**

### DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE AUX TRAVAUX DE PROXIMITÉ 2020

Le Maire rappelle que le Conseil Départemental dans le cadre de sa politique d'aide aux communes a mis en place un dispositif d'aide aux travaux d'investissement sous maîtrise d'ouvrage communale. Le taux de subvention est de 70% du montant hors taxes des travaux plafonnés à 85 000 € HT par projet.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver les demandes d'aides financières du Département pour la réalisation des projets mentionnés ci-dessous :

<b>Opération</b>	<b>Montant HT</b>	<b>Subvention Escomptée</b>
Travaux d'aménagement de la place du Quartier du Repos	98 474€	59 500€
Travaux de réhabilitation du chalet F.Mistral	99 000€	59 500€
Travaux de façades et couverture au Château Vento	91 000€	59 500€
Travaux d'installation d'un sanitaire public automatique	51 065 €	35 746€
Réfection des sanitaires à l'école des Cadeneaux	96 000€	59 500€
Travaux d'installation et de réhabilitation de jeux pour enfants	52 000€	36 400€

Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- ADOPTE les demandes de subvention relatives à ces opérations,
- SOLLICITE les aides du Conseil Départemental au titre des travaux de proximité
- PRÉCISE que les crédits correspondants figurent au budget
- SE PRONONCE comme suit :  
POUR : 30  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 24 Janvier 2020  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

MR FABRICE VEGA